

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SÉANCE DU 18 OCTOBRE 2022**

L'an deux mil vingt deux, le dix huit octobre à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29  
Nombre de conseillers en exercice : 29Présents : 20  
Pouvoirs : 9  
Absent : 0

Date de la convocation : 12 octobre 2022

**PRÉSENTS:** MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, MINEREAU Jean-Romuald, LARDON Jean-Yves, GARNIER Béatrice, MINEREAU Dominique, MOREAU Laurent, GAUTHIER Guillaume, VERDUZIER Kévin, GRIFFON Gaëlle, GOHIER Monique, BARREAULT Mireille, CROC Bertrand, VERDUZIER J-Bernard, PIAULET Christine, ROYER Freddy, MASSONNEAU Bruno, DEBIAIS Viviane, SULLI Bruno, POISSON Jean-François.

**REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :**

BARBOTTIN Lydie représentée par M BARREAULT  
DUFFAULT Tetyana représentée par JR MINEREAU  
MUSCAT Yvette représentée par K VERDUZIER  
BIOTTEAU Dany représenté par D CHALLOT  
DUFFAULT Laurent représenté par B GARNIER  
DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD  
BEUGIN Valérie représentée par JY LARDON  
GABIGNON Christophe représenté par B CROC  
ROBIN Nadia représentée par C PIAULET

**ABSENT : /****Secrétaire de séance : Dominique CHALLOT****DELIBÉRATION N°134****Rapporteur : Christian MICHAUD****OBJET : COMMISSIONS MUNICIPALES – MODIFICATION**

Il est rappelé au conseil municipal que lors de sa séance du 16 juillet 2020, il a été procédé à la **formation des commissions municipales à caractère permanent, et à la désignation de leurs membres.**

Des modifications ont été apportées dans la composition de l'ensemble des commissions municipales.

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'approuver le tableau des commissions tel que joint à la présente.

---

**VU** la délibération du 16 juillet 2020 relative à la formation des commissions municipales et à la désignation des membres,

**VU** les délibérations du 13 octobre 2020 et et du 29 mars 2022 modifiant la composition des commissions,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- approuve la modification des commissions municipales,
- charge M le Maire des démarches nécessaires à cet effet.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier,  
sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet  
acte,

le

24 OCT. 2022

